

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 janvier 2015

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Philippe KLEIN

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 16 janvier 2015

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Caroline WANNINGER, Thomas ROECKEL.

Absents excusés : Christian HUBER, Thomas MOLINA, Ludovic STIEBER.

Procuration : Thomas MOLINA pour Patrick GRESSER

COMPTE-RENDU

1° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, autorise le maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes permettant au Centre de Gestion du Bas-Rhin de procéder à la passation du marché public pour l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels. Les crédits (dépense et recette) seront inscrits au budget.

2° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, adopte la déclaration d'intention d'adhérer à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique et exprime son intérêt pour les missions suivantes qu'aurait cette agence : application du droit des sols, conseil en aménagement et urbanisme, accompagnement technique en aménagement et urbanisme et accompagnement à la conduite d'étude, d'action, de projet d'intérêt intercommunal ou départemental ou l'élaboration d'un projet de territoire.

3° Informations et discussions :

L'état des dépenses et des recettes de l'exercice 2014, tant au niveau du budget principal, qu'au niveau du budget annexe est présenté à l'ensemble du conseil municipal.

| | Réalisations 2014 | Résultat 2014 | Résultat de clôture 2014 (2013+2014) |
|-------------------------|-------------------|----------------|---|
| BUDGET PRINCIPAL | | | |
| Dépenses fonctionnement | 161 598,02 € | | |
| Recettes fonctionnement | 172 749,87 € | 11 151,85 € | 107 081,30 |
| Dépenses Investissement | 182 235,19 € | | |
| Recettes Investissement | 58 133,61 € | - 124 101,58 € | - 87 049,80 € |

| | | | |
|-------------------------|--------------|-------------|--------------|
| BUDGET ANNEXE | | | |
| Dépenses fonctionnement | 579 837,62 € | | |
| Recettes fonctionnement | 601 277,84 € | 21 440,22 € | 24 876,12 € |
| Dépenses Investissement | 432 955,48 € | | |
| Recettes Investissement | 565 277,50 € | 81 118,55 € | 102 824,16 € |

Une première version du budget de l'exercice 2015 pour le budget principal et le budget annexe est présentée.

Il est acté que les dépenses suivantes doivent être ajoutées :

- + 4000 € au compte budgétaire D-673 TITRES ANNULES du budget principal pour l'annulation de taxes d'aménagement perçues à tort par la commune ;
- + 600 € aux dépenses du budget principal pour l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (compte budgétaire inconnu à ce jour) ;
- + 5000 € au compte budgétaire D-21561 MATERIEL ROULANT du budget principal ;
- + 4000 € au compte budgétaire D-2031 FRAIS D'ETUDES du budget principal ;
-
- + 5000 € au compte budgétaire D-2151 RESEAUX DE VORIE du budget annexe.

Il est acté que la recette suivante doit être inscrite au budget primitif du budget principal :

- + 200 € de subvention du Fonds National de Prévention pour l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (compte budgétaire inconnu à ce jour).

Pour extrait conforme, à Wintzenheim-Kochersberg, le 19 janvier 2015.

Le Maire
Alain NORTH